

AS lycée Jeanne d'Albret 2009/10

St Germain en Laye



Mercredi 7 avril 2010

Réunion du bureau

Membres présents : Mme Zanaret, présidente

Florian Hayek et Ludovic Bainat, représentants élèves

Mmes Charlet et Labeau, Mrs Ganne, Moncheny, Poinot, Risch et Robbe, professeurs d'EPS.

Excusés : Mrs Verdier et Marcato.

M Poinot, secrétaire de l'AS, ouvre la séance à 13h30 en remerciant Mme La proviseure et les représentants des élèves de venir siéger en ce mercredi après-midi. M. Robbe assume le secrétariat de séance.

M.Poinot rappelle l'ordre du jour : améliorer notre projet d'AS afin de montrer les points forts de notre association et mettre en place un programme d'actions pour la faire évoluer.

Il présente et commente le document « Projet de développement de l'AS du lycée JA 2010/2012 ». Il y ajoute ses commentaires et chacun des membres apporte son point de vue.

- Commande des licences : Attention à ne pas doubler la prise ! (orthographe des noms et prénoms, dates de naissance...). Plusieurs cas cette année...

-Le cahier d'AS : exigé par les inspecteurs, il est important que chacun assure un suivi des présents et des absents afin de pouvoir rendre compte. Le classeur utilisé depuis 2 ans n'existe plus; à chacun de pouvoir le renseigner si besoin.

- Effectifs « Jeunes Officiels » : les former et les valider dans nos AS jusqu'au niveau district ; et profiter des rencontres pour les niveaux supérieurs. Ceci afin de faire progresser leur nombre dans notre établissement.

- Analyses des contraintes...professeurs sur 2 établissements... jusqu'à présent, les AS collèges ont davantage bénéficié du système au détriment de l'AS lycée (nombre d'animateurs, d'APSA proposées, fête de l'AS...). Il serait bon de continuer à rééquilibrer nos actions.

- indicateurs, nombre de licenciés : effectif des filles nettement inférieur...offrir des APSA plus attractives pour elles (danse, arts du cirque... ?)

- atteindre 13% de licenciés ! Est-ce possible ? Voilà quelques pistes :

1/ Offre élargie d'APSA (Danse ...dans la salle des fêtes, ...)

2/ Utiliser le site du lycée : l'accès à la rubrique « AS » devrait pouvoir se faire dès la page d'accueil. Mme Zanaret se charge de faire le nécessaire.

Il s'agit de faire exister l'AS dans le regard que l'on porte sur nos élèves.

Publier davantage d'articles et de photos. Les faire rédiger par un/des élève(s) de nos sections.

3/ Finaliser le LOGO de l'AS. Action à reprendre ...

4/ Créer des temps forts (sorties, tournois, cérémonies de remise des récompenses)

5/ Et surtout : ne pas céder à la pression qui vise à inscrire des cours le mercredi après-midi. Les lycées voisins en font les frais (lycées international, Poquelin, L De Vinci et St Erembert).

- Le bilan d'année 2009/10 sera présenté au CA de rentrée (sept 2010).
- Vote sur les actions concrètes :

Tous les items sont acceptés à l'unanimité. Les professeurs devront se positionner sur les nouvelles activités à proposer (arts du cirque, ...), ainsi que sur une éventuelle dynamique au 3^{ème} trimestre (séquence pour une nouvelle activité, un temps fort...).

La réunion se termine à 14h30, sans café de l'amitié. Snif...mais non ! Nous sommes tous impatients de retrouver nos élèves qui nous attendent sur les installations !